

PROJET : LE ZOO DE PLANCKENDAEL

► **Maître de l’Ouvrage:**

KMDA
Place Reine Astrid 26,
2018 Anvers

► **Projet:**

Idem

► **Identification du projet:**

Planckendael
2800 Malines

► **Délais d’exécution:**

45 jours calendriers
Début des travaux :
11 mai 2005

► **Volume de commande:**

259.200 €

LE CHEMIN AVENTURIER A LA ZONE “OCEANIE” UN PROJET DESIGN & BUILT

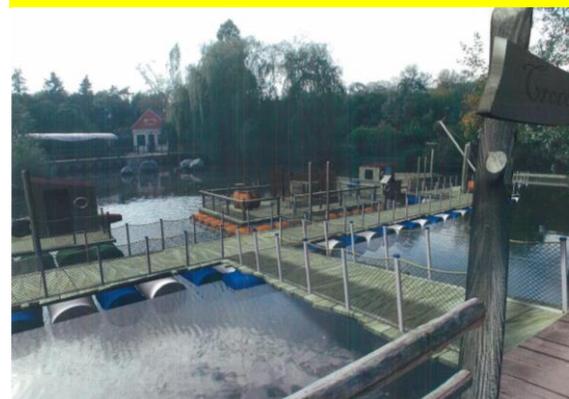
Début 2005 la Société Royale Zoologique d’Anvers (la KMDA) a lancé une adjudication pour la rédaction d’un **projet conceptuel** , y compris **l’exécution** d’un chemin aventureur au parc animalier Planckendael à Malines. L’atout majeur du parc animalier Planckendael est son caractère naturel avec un décor vert magnifique. Dans le cadre du tourisme d’un jour, le défi de cette mission était de concevoir et exécuter une route d’aventure afin de motiver les visiteurs vers une expérience active du parc.

Le thème proposé par RAMAST SA non seulement plaisait au Maître de l’Ouvrage, mais s’intégrait également parfaitement dans le cadre budgétaire prévu à ce sujet. La commande a donc été attribuée au prénommé.

RAMAST SA s’est chargé successivement de la préparation des plans d’exécution, l’installation des flotteurs et des pontons et tous les parachèvements et décorations en bois, bancs, appontement etc.....



RAMAST = CONSTRUIRE SUR MESURE



SOCIETE DE CONSTRUCTION RAMAST SA
Industrieweg 17
3190 Boortmeerbeek
Tél. 016 65 90 90
Fax 016 65 65 39
E-mail : info@ramastnv.be
N° TVA : BE 0461 471 461

